

Procès-verbal du Conseil d'École du 25 septembre 2018 – proposition de modification

Pascal Lécroart précise que le poste MCF 70ème, CRIT, était demandé depuis plusieurs années. Cependant, la section CNU et le laboratoire de rattachement ne correspondent pas à ceux **demandés** par le collège de Lettres qui avait établi un profil dont il n'a pas été tenu compte.

La section CNU demandée était la 9ème section « Langues et littérature française » et le laboratoire ELLIADD, le laboratoire souhaité par le collège lettres. ce qui correspondait au poste d'origine, puisqu'il s'agit du poste libéré par Yvon Houssais. Par ailleurs, l'ESPE a également perdu auparavant le poste MCF de Pascal Lécroart, également affecté à la 9e section et à ELLIADD.

Françoise Bévalot précise que l'intitulé « maintien du poste » ne concerne que le grade, mais ni la section CNU, ni le laboratoire. Elle rappelle une fois encore la procédure de la campagne globale, précisant que toutes les décisions ont été arrêtées par le CA de l'Université le 10 juillet dernier.

Denis Pasco souhaite connaître les arguments exposés par la direction de l'ESPÉ sur les besoins de ce poste.

Catherine Caille-Cattin précise que les sections CNU demandées étaient 9ème et 70ème. Le choix du laboratoire relève de la décision des conseils de l'UFC.

Arnaud Mouly précise que ce schéma a déjà eu lieu pour les sciences et que le choix de recrutement s'avère bon.

Pascal Lécroart rappelle qu'il a fallu deux ans pour aboutir à ce recrutement. Or, cela fait plusieurs années que les besoins en lettres sont importants. Il a fallu, pendant trois ans, assurer les formations avec un poste d'un demi-ATER qui a été perdu cette année. Le profilage en 70e section à titre principal lui paraît donc extrêmement préjudiciable et fondamentalement inadapté. Le collège de lettres l'avait ainsi exclu.

Françoise Bévalot, de nouveau, rappelle que les composantes expriment leurs souhaits et que le CA arrête la liste des emplois ouverts au recrutement. Le conseil prend acte des décisions. Sans remettre en question les choix, Françoise Bévalot souhaite que les éléments pris en compte pour retenir les postes parmi les besoins exprimés par l'Espé, soient portés à la connaissance du conseil.

La Présidente du Conseil propose par ailleurs de demander, pour la prochaine campagne, que le conseil puisse être informé de la lettre de cadrage, cela dès les premiers travaux qu'il conduira sur les emplois.